

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 janvier 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes.

Présents : Guillaume BARBARA, Pierre CALMELS, Catherine COSENZA, Michel COURTOIS, Audrey COUSINIE, Antoine DELESALLE, Nathalie DENJEAN, Véronique GUIBAUD, Laetitia HOLMIERE, Isabelle PONT, Mathieu POULAIN, Gilles SICARD, Bernard STREHAIANO.

Absents excusés : Valéry CANREDON, Julien DO.

Secrétaire de séance : Antoine DELESALLE

Monsieur le Maire prononce ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année en espérant un peu plus de liberté suite aux nouvelles restrictions du covid. Les vœux présentés par la municipalité à la salle ne pourront pas avoir lieu ; ainsi que toutes autres manifestations (loto, repas...)

- **Le compte-rendu de la séance du 9 décembre 2021 est approuvé.**
- **Création des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (I.H.T.S)**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la possibilité aux employés communaux du paiement d'heures supplémentaires effectuées dans l'année.

- **Modification partielle du PLU**

Une modification partielle du PLU est envisager suite à des demandes faites auprès de la municipalité et à la mise à jour de certains points du règlement actuel suite à l'évolution de la législation du PLU.

Le conseil autorise, à l'unanimité, le Maire à lancer cette procédure avec l'intervention du cabinet URBA2D, géré par Monsieur Charruyer.

- **Bulletin municipal**

Nathalie Denjean informe que le bulletin municipal est « bouclé » et en cours de correction.

L'impression est prévue à partir du 10 janvier 2022. Le paramétrage de l'imprimante est fait. La commande de papier devrait être livrée à la même date. La distribution devrait être possible le week-end des 15 et 16 janvier 2022.

Questions diverses

- Budget 2022 : réfléchir aux différents achats à prévoir pour finir l'installation de la nouvelle mairie et de la bibliothèque. Prévoir également :
 - L'achat de mobilier urbain (panneau(x) d'affichage...)
 - L'aménagement de la petite salle de rangement à la nouvelle mairie (meubles, placards, réfrigérateur)
 - Remplacement de panneaux de signalisation

- Voirie : point à temps, poutres de rive, parking du terrain de foot
- Eglise : revoir la zinguerie et le crépis (demandes de subventions possibles ?), Antoine Delesalle est désigné par le conseil pour suivre ce dossier.
- Bibliothèque : aménagement
- four à pain à La Bronde
- Clôture avec portail, autour de l'atelier municipal et alarme
- Opérations 2021 reconduites : informatique école (tablettes) et mairie, voirie La Bronde, ERP (accès handicapés).

La séance est levée à 22h.

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 10 février 2022 dans la nouvelle Mairie.